



Prévèrenge, le 16 avril 2010

**CONSEIL COMMUNAL
DE PRÉVERENGES**

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 avril 2010

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Prévèrenge sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 15 avril 2010, a décidé :

- Préavis 05/10** **Règlement pour l'utilisation de la plage**
d'approuver le règlement communal sur l'usage de la plage de Prévèrenge, tel qu'amendé et de requérir à sa légalisation par le Département de l'intérieur.
- Préavis 06/10** **Demande d'un crédit pour l'implantation de classes provisoires à Prévèrenge et Morges**
d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 1'972'700.- pour l'aménagement provisoire de 14 classes, tel qu'amendé.
- Préavis 07/10** **Réaménagement de l'avenue de la Gare – légalisation**
d'approuver les propositions de réponses de la Municipalité à l'opposition / aux remarques enregistrées en cours d'enquête publique, ainsi que d'accepter le postulat proposé lors du Conseil.
- Préavis 08/10** **Demande d'un crédit de Fr. 61'000.00 pour l'achat de deux véhicules électriques pour la voirie**
d'accorder un crédit de Fr. 61'000.- pour l'achat de deux véhicules électriques pour le Service des espaces verts de la commune.

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au mercredi 5 mai 2010 inclusivement.

En outre, le Conseil communal a refusé le préavis suivant :

- Préavis 01/10** **Renouvellement de la concession pour l'alimentation en eau de boisson de la Commune de Prévèrenge**
De ne pas approuver les conclusions du préavis 1/10 et de ne pas autoriser la Municipalité à signer une nouvelle concession avec la Ville de Lausanne pour l'approvisionnement en eau de la commune de Prévèrenge.

Ainsi qu'enregistré le dépôt des préavis suivants :

Rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2009

Renvoyés à la commission des finances

Préavis 09/10 Règlement communal sur la protection des données personnelles

Commission : Mme L. Schubert, MM J. Bettems, R. Cresta A. de Titta et V. Duvoisin

Préavis 10/10 Demande d'un crédit de Fr. 39'000.00 pour le remplacement de l'installation audiovisuelle de l'aula du collège

Commission : Mme. F. Bazin, MM E. Benassi, Y. Delacrétaz, A. Garraux et J.-M. Morattel

Préavis 11/10 Mode d'élections et nombre de conseillers

Commission : Mme R. Mottier, MM A. Cegielski, S. Ertem, C. Iffland et P. Lüthi

Prochaine séance : le 17 juin 2010 à 20h00 à l'Aula

Le Président

La Secrétaire

Guy Delacrétaz

Claude De Titta